Val-de-Ruz info | Nº 117 | 3 décembre 2015

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Aînés

Le 11 décembre à 14h, le Club des aînés Dombresson-Villiers-Le Pâquier organise son loto de fin d'année, à la salle de paroisse de Dombresson. Animation assurée par Mireille et Laurent Jobin et Claudine et Bernard Geiser. Les participants sont priés d'amener un beau lot.

Revue

La revue satirique neuchâteloise Décharge présente...Chez les Grecs! Réveillon du 31 décembre dès 18h30. Représentations les 2, 7, 8, 9, 14, 15, et 16 janvier à 20h, les 3 et 10 janvier à 17h et les 9 et 16 janvier à 16h. Réservations et billetterie auprès de la banque Raiffeisen du Valde-Ruz à Cernier ou au 079 899 02 29. www.decharge.ch.

Les lotos, vide-greniers et autres brocantes ne sont pas publiés dans l'agenda de Val-de-Ruz Info. Pour de telles manifestations, vous êtes priés de vous référer à notre rubrique petites annonces sous www.valderuzinfo.ch.

Annoncez vos manifestations en envoyant un courriel à claire.wiget@valderuzinfo.ch jusqu'au 10 décembre.

PETITES ANNONCES

La rubrique petites annonces, vous est ouverte au tarif suivant: Fr. 18.pour les 10 premiers mots et Fr. 0.90 par mot suivant.

E-mail: journal@valderuzinfo.ch.

Courrier: Val-de-Ruz info, Impasse des Trois Suisses 5, 2053 Cernier

Internet: www.valderuzinfo.ch

LE VAL-DE-RUZ, UNE UNITÉ GÉOLOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Formation des monts et des un glacier à l'origine des vallées jurassiennes sols fertiles de la vallée. vallées jurassiennes

La chaîne jurassienne s'est formée, il y a 40 millions d'années en contrecoup de la naissance des Alpes, liée à la dérive des continents. Les couches sédimentaires déposées horizontalement au fond des mers, au cours de l'Ere secondaire, se sont plissées pour former des monts et des vallées, nommés respectivement des anticlinaux et des synclinaux par les géologues. Sur le plan géologique, le Val-de-Ruz forme une unité, une vallée synclinale bien définie par les anticlinaux de Chaumont - Serroue et de Vue-des-Alpes – Mont-Racine.



Extrait de la carte géologique du canton de Neuchâtel

Source: «Atlas du canton de Neuchâtel, Institut de Géographie UNINE, Ed. G. Attinger, 2006».

En blanc: moraine de l'Ere quaternaire En jaune: molasses de l'Ere tertiaire En vert foncé, bleu et brun: calcaires et marnes de l'Ere secondaire

Au cours des millions d'années, les sommets des anticlinaux se sont érodés progressivement. Lors de la dernière glaciation, le glacier du Rhône a envahi notre territoire. La langue glaciaire a atteint l'altitude de 1000 mètres environ et nous a apporté des débris de roches: argiles, sables, galets, blocs erratiques. Au moment de la fonte des glaces, il y a 10'000 ans, le fond de la vallée fut recouvert par tous les matériaux qui constituent la moraine du glacier. Celleci a formé un substrat sur lequel, se sont installés, au cours du temps, des sols fertiles.

Nos ancêtres ont défriché, puis drainé les surfaces favorables à l'exploitation agricole et ont maintenu la forêt sur les pentes là où les couches de calcaire sont dépourvues de couverture de moraine.

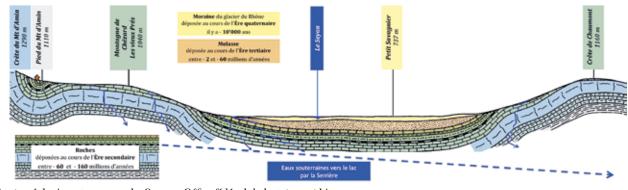
Valangin, un site et un nom Val-de-Ruz reconnu comme référence au niveau mondial

Par le nom de valanginien, on désigne des couches géologiques de l'Ere secondaire particulières décrites à Valangin en 1853 par E. Desor, géologue neuchâtelois. Elles sont définies par les fossiles qu'elles contiennent. Ces organismes vivaient dans les mers, il y a quelque 130 millions d'années. Au 19e siècle, les géologues neuchâtelois ont participé activement à l'étude

des sciences naturelles et aux découvertes reconnues qui ont suivi. Pas étonnant que plusieurs roches aient été particulièrement étudiées et que les sites de description deviennent des références. Le valanginien pour Valangin, l'hauterivien à Hauterive, le néocomien à Neuchâtel, même si ce dernier terme a été ultérieurement abandonné. Notons qu'en 1839, Auguste de Montmollin, habitant de La Borcarderie, publia la première carte géologique du canton de Neuchâtel

Un territoire pour deux rivières

Notre paysage est né de ces phénomènes naturels qui, parfois, présentent des particularités étonnantes. Les eaux superficielles du Val-de-Ruz qui alimentent le Seyon, se sont frayées un passage au travers de l'anticlinal Chaumont-Serroue pour atteindre le lac, sinon le Val-de-Ruz aurait son lac! Les pluies qui tombent sur les hauteurs, au-dessus de 1000 mètres d'altitude, s'infiltrent dans les nombreuses fissures des couches calcaires pour resurgir des roches et former la source de la Serrière. Le Val-de-Ruz présente deux bassins d'alimentation superposés celui du Seyon et de la Serrières, une caractéristique de notre région. /fc



Coupe géologique transversale. Source: Office fédéral de la topographie.

量量 © Philippe Coulet

BUDGET 2016 ÉQUILIBRÉ

L'équilibre pour le budget 2016 de la commune de Val-de-Ruz. Il présente un bénéfice de 8'965 francs et des investissements nets de 7,2 millions de francs avec un degré d'autofinancement de l'ordre de 80%.

Pour parvenir à ce résultat, les autorités ont dû ponctionner dans les réserves affectées au développement économique et à la réorganisation des structures communales. Il s'agit ici principalement du financement des nouvelles prestations en transports publics et du coût de sortie de Val-de-Ruz de l'éorén, l'école obligatoire région Neuchâtel.

Concernant les transports publics, la commune a décidé d'investir 600'000 francs pour l'extension des prestations de la ligne 421 Neuchâtel - Savagnier - Cernier. Dès l'entrée en vigueur du nouvel horaire, le 13 décembre prochain, les usagers bénéficieront en semaine de 18 paires de courses

qui assureront la liaison entre le sud et le nord de la vallée. Plus besoin, au départ de Savagnier, notamment, de passer par la gare de Neuchâtel pour rejoindre les Montagnes neuchâteloises. Cet investissement a un rôle incitatif. L'extension de la ligne devrait à terme être reprise et financée par le canton.

Au niveau des investissements, la somme de 7,2 millions prévue au budget, dont un tiers a déjà été approuvé par le Conseil général, concernera la réfection de diverses routes notamment à Cernier et la construction de salles de classe de type modulaire à Dombresson et aux Geneveys-sur-Coffrane.

Bonne nouvelle pour les employés communaux: le budget 2016 prévoit une amélioration des salaires des collaborateurs avec l'octroi d'un échelon supplémentaire au 1er janvier prochain.

La présentation du budget 2016 a également été l'occasion de jeter un œil sur le plan financier et les tâches 2017-2021. Il annonce pour ces prochaines années un équilibre difficile.

Le dynamisme immobilier de Val-de-Ruz engendre une croissance de la population d'environ 1,5% par année, principalement des familles. Ce qui n'est pas sans incidences sur l'avenir, notamment au niveau des infrastructures scolaires et administratives. Le transfert de charges de l'Etat vers les communes pourrait encore compliquer la situation.

Le Conseil général se prononcera sur le budget 2016 de Val-de-Ruz lors de sa séance du 14 décembre. /cwi